# Politique environnementale

Établissement de santé – [Nom de l’organisation]

Date d'adoption :

## 1. Préambule

Conscient de l’impact environnemental associé aux activités médicales et de gestion des soins, l’établissement [Nom de l’établissement] reconnaît sa responsabilité envers la protection de l’environnement et la santé globale. À travers cette politique, nous affirmons notre engagement à intégrer les principes de développement durable au sein de nos opérations, processus cliniques, décisions d’achats et comportements collectifs.

## 2. Objectifs

- Réduire l’empreinte écologique de nos activités, en priorisant la prévention de la pollution et l’efficacité des ressources.
- Favoriser des pratiques durables en matière d’énergie, de gestion des déchets, d’eau et de consommation.
- Sensibiliser, former et mobiliser le personnel autour des enjeux environnementaux.
- Respecter les exigences légales et réglementaires en matière d’environnement.
- Mettre en place un processus d’amélioration continue basé sur des indicateurs de performance.

## 3. Champs d’application

Cette politique s’applique à l’ensemble du personnel clinique, administratif et technique, ainsi qu’aux bénévoles, visiteurs, partenaires et fournisseurs présents dans l’établissement.

## 4. Axes d’intervention prioritaires

a. Gestion des déchets :

- Tri à la source
- Réduction des produits à usage unique
- Valorisation des déchets

b. Énergie :

- Optimisation des systèmes
- Suivi énergétique
- Intégration d’énergies renouvelables

c. Eau :

- Réduction de la consommation
- Entretien préventif
- Nettoyage écoresponsable

d. Achats responsables :

- Fournisseurs locaux
- Produits durables certifiés
- Réduction des emballages

e. Mobilisation :

- Formations
- Comité vert
- Communication interne

## 5. Rôle et responsabilités

Direction générale : soutien et validation
Gestionnaires : intégration des pratiques
Comité vert : animation, suivi, coordination
Employés : application et propositions d’initiatives

## 6. Suivi et évaluation

- Tableau de bord environnemental
- Indicateurs de performance
- Audit annuel
- Rapport de performance

## 7. Adoption et diffusion

Cette politique entre en vigueur à compter du [Date]. Elle est diffusée à l’ensemble des employés et intégrée au manuel des politiques de l’établissement.

## Signatures

Direction générale
Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Responsable développement durable / Comité vert
Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_